

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 29 juin 2020**

Conseillers en exercice : 27

Convocation du 22 juin 2020

Présents à la séance : 27

Présents : Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Patricia DA CUNHA - Fabrice PORCHERON - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Sandro Filipe MARTINS - Inès DIAS - Johan DURQUE

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU**DELIBERATION N° 14****OBJET : SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ANNEE 2020**

Le CCAS intervient tout au long de l'année auprès des personnes en difficultés ou handicapées (délivrance de bons d'alimentation - attribution de secours - allocations aux personnes handicapées, bourses au BAFA et permis de conduire), et assure la gestion du « Paquebot ».

Chaque année la commune accorde une subvention d'équilibre pour aider le CCAS à financer toutes ces actions. Le maintien de cette subvention d'équilibre apparaît d'autant plus important dans cette période particulièrement difficile. Le rôle du CCAS est essentiel pour apporter un soutien aux personnes les plus isolées et les plus démunies. Il sera amené, dans les mois à venir, à poursuivre ses actions, indispensables pour un certain nombre de nos concitoyens.

Monsieur FREDON propose d'attribuer au CCAS une subvention de fonctionnement de 18 700 € au titre de l'année 2020, et d'autoriser le versement de cette subvention comme suit :

- 5 versements de 3 100 €
- 1 versement de 3 200 €

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.

Fait à Le Breuil, le 30 juin 2020.

Chantal CORDELIER
Maire

- Transmis au représentant de l'Etat le 30 juin 2020

- Publié le : 30 juin

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

30 JUIN 2020

LE MAIRE,


